



Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 438 - MARS 2014

ÉDITO

COLOMBOPHILIE : LA PASSION DES MINEURS TOUJOURS AUSSI VIVANTE

« C'est dans les années 50 que la société colombophile "la Résistance" a été créée. A la fermeture du café Sauvage, notre ancien siège, les colombophiles se sont installés dans une ancienne coopérative dont le bâtiment a été rénové par la ville. Nous y sommes depuis 1982.

Seule société à exister encore à Grenay, elle a connu plusieurs présidents qui ont assumé des mandats plus ou moins longs : Arthur Guilbert, Gérard Nardello, Serge Wybaillie, Gérard Obert, Jean-Pierre Charlet et Damien Legrain. Pour ma part, j'en suis responsable depuis fin 2012.

Actuellement, nous sommes une cinquantaine de sociétés. Chaque année, nous organisons des concours qui se déroulent du 1^{er} avril au 15 août. Les épreuves sont classées notamment en catégorie vitesse, jusqu'à 250 km à parcourir pour le pigeon, et en demi-fond, de 250 à 400 km. Dès novembre, nous mettons en place les expositions partielles lors desquelles des



baguage d'un pigeon au siège

coulons sont exposés et où sont engagées des discussions sur eux. Lors des expositions finales, un juge trieur rend un avis sur les pigeons de chaque catégorie. En plus des ventes de jeunes pigeons ouvertes à tous et mises en place fin janvier, nous organisons des repas avec des remises de prix ainsi que des marchés aux puces.

Ça a été un peu particulier, mais, l'an dernier, sur l'ancien carreau de la fosse 11, nous avons participé à une cérémonie en hommage aux femmes et aux hommes qui ont été blessés lors d'un grave accident

le 6 avril 1949. A titre symbolique, en leur mémoire et pour rappeler la passion des mineurs pour les coulons, nous avons réalisé un lâcher de pigeons. Il nous arrive aussi de présenter nos "athlètes" aux enfants des écoles. Ils sont enchantés par cette rencontre.

la 1^{ère} région

Rattachée à la Fédération française de colombophilie, notre société fait partie de la région la plus importante de France, c'est pour ça qu'elle est dite "1^{ère} région". Nous sommes

membres du groupement de Béthune qui rassemble environ 80 sociétés.

En hommage à notre passion, la commune a donné le nom de "lotissement les Coulonneux" à la nouvelle cité qui entoure le cimetière. Elle a également rendu hommage à deux des nôtres, Roger Bossaert et Arthur Eloy, qui donnent leur nom aux deux rues du lotissement.

On peut dire que "la Résistance" se porte bien, même s'il faut reconnaître que c'est une discipline devenue relativement coûteuse. Une chose regrettable, c'est le manque de jeunes. Je rappelle qu'on peut commencer dès l'âge de 10 ans.

Vous pouvez nous contacter au siège, face à la place d'Artois, aux heures d'ouverture, hors saison, le vendredi de 18h30 à 20h30. Vous pouvez appeler au 03 21 29 95 08. Nous avons aussi un blog : pigeongrenay.populus.ch »

Steve Vertriest
Président de la société colombophile "la Résistance"



OPÉRATION SAC ADOS

L'opération Sac Ados s'adresse aux jeunes qui souhaitent mettre en place un projet de 1^{er} départ en vacances en autonomie et en groupe. Elle concerne les jeunes de 16 à 25 ans, les départs en groupe de 2 à 6 personnes et les séjours d'au moins quatre nuits hors du milieu de résidence habituel.

Le Conseil Général fournit à chaque candidat retenu un sac de voyage contenant : une bourse d'aide au départ sous forme de chèques vacances de 130€ et un accompagnement par des référents locaux.

Depuis 2012, le pack « *Aventure* » avec une bourse majorée de 200€ permet de soutenir les jeunes ayant un projet de vacances ayant une plus-value culturelle, sportive, solidaire...

Partenaire de cette opération, la ville et le Point Information Jeunesse (PIJ), vous donnent rendez-vous le **samedi 29 mars** de 14h30 à 15h30 à l'Espace Public Numérique EPN Buisson, boulevard des Flandres.

Informations et renseignements auprès du PII au **03 21 29 58 72**.

SPORT

L'EFFORT AU CŒUR DE LA NATURE

A plusieurs reprises, le comité départemental UFOLEP a proposé des initiations à la marche nordique sur notre ville et aux alentours.

A ce jour, une dizaine de personnes se réunissent régulièrement pour prendre part à cette discipline. Un club qui serait rattaché au Cercle scolaire laïque pourrait voir le jour dans l'attente de bénévoles prêts à prendre les responsabilités d'une association.

A l'heure actuelle, le comité propose une séance par mois, le club pourrait en proposer une par semaine.

Toujours au départ de Grenay, la distance des parcours varie entre 5 et 10 km. La marche nordique fait travailler 70% du corps et fait partie des sports où le

marche nordique : des parcours de 5 à 10 km



rapport à la nature est un élément essentiel de la discipline.

une pratique à tout âge

Elle est un sport idéal pour ceux qui aimeraient reprendre une activité sportive, une transition vers un sport plus lourd physiquement ou pour la rééducation suite à un

souci de santé. Sa pratique est possible à tout âge.

Dans le cas de la création d'une association locale, le comité départemental soutiendrait le club en fournissant 15 paires de bâtons. Votre seul investissement est une bonne paire de chaussures de marche.

Rens. **06 68 76 34 13**.

DÔLE MÉDIATHÈQUE

UN CARNAVAL AUX ALLURES LIVRESQUES

Les activités en lien avec la lecture publique ne manquent pas à Grenay. Les jeunes du Centre d'Animation Jeunesse (CAJ), en partenariat avec la médiathèque, le Programme de Réussite Educative (PRE) et les résidents de l'A.P.E.I « *les Glycines* » se sont costumés à l'occasion d'un carnaval. Défilant autour du chantier de la médiathèque-estaminet, le convoi en forme de livres a pris fin

à l'espace public numérique 2 école Rosstand.

défilé en livres

Ce défilé ne ressemblait à aucun autre défilé existant. Tous les participants avaient créé un costume avec des pages de livres, de journaux... tout ce qui touche à la lecture.

Un goûter a été pris en commun afin de conclure cet après-midi festif.

défilé autour du chantier de la médiathèque. En médaillon, un grand livre fabriqué par les résidents du foyer « *les Glycines* »



ÉLECTIONS MUNICIPALES

23 & 30 MARS 2014

Voter :
un geste
citoyen !

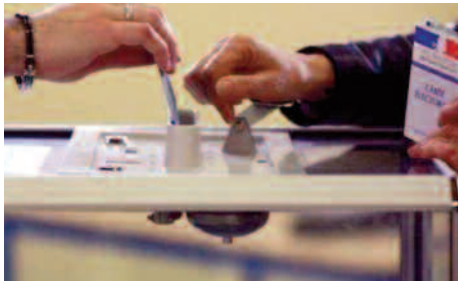
Elections européennes
dimanche 25 mai 2014
de 8h à 18h

SPÉCIAL ÉLECTIONS

TOUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN MARS 2014

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014. Elles sont destinées à renouveler l'ensemble des conseils municipaux dans les 36 682 communes françaises.

Dans ces quelques pages, le bulletin d'informations Regard vous donne toutes les informations pratiques pour que ces élections se déroulent dans de bonnes conditions. Vous pourrez y trouver les modes de scrutin, les lieux et les horaires des bureaux de vote, des informations sur la carte d'électeur, le vote par procuration, en cas de changement d'adresse...



NOUVEAUTÉ QUI VA-T-ON ÉLIRE LES 23 ET 30 MARS ?

Comme dans toutes les communes, à Grenay, vous allez élire vos conseillers municipaux et les conseillers

communautaires pour 6 ans.

Ils représentent votre commune au sein de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (C.A.L.L.).

Pour plus de renseignements concernant les élections municipales, n'hésitez pas à vous rapprocher du **service état civil**

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h,
- au 03 21 72 66 88,
- sur le site de la ville : www.grenay.fr,
- par courrier électronique à l'adresse : etatcivil@grenay.fr.

DEUX LISTES, UN SEUL BULLETIN

Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera :

- la liste des candidats à l'élection municipale (à gauche du bulletin) et,
 - la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires (à droite du bulletin).
- Les candidats aux sièges de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.





QUELQUES DATES CLÉS...

- **jeudi 6 mars à 18h** : clôture du délai de dépôt des déclarations de candidature pour les élections municipales.
- **lundi 10 mars** : ouverture de la campagne électorale et mise en place des emplacements d'affichage.
- **samedi 22 mars à minuit** : clôture de la campagne électorale pour le premier tour.
- **dimanche 23 mars** : **premier tour de scrutin des élections municipales.**
- **lundi 24 mars** : ouverture de la campagne officielle pour le second tour (à minuit) et ouverture du délai de dépôt des déclarations de candidature pour le second tour (dans les communes de moins de 1 000 habitants, seuls les candidats nouveaux sont concernés).
- **mardi 25 mars à 18h** : clôture du délai de dépôt de déclarations de candidature pour le second tour.
- **samedi 29 mars à minuit** : clôture de la campagne électorale pour le second tour.
- **dimanche 30 mars** : **second tour de scrutin des élections municipales.**

inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013. Il existe néanmoins un certain nombre de cas particuliers permettant de s'inscrire après cette date et de voter en 2014 :

- vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection,
- vous déménagez pour des motifs professionnels après le 1^{er} janvier,
- vous êtes fonctionnaire admis à la retraite après le 1^{er} janvier,
- vous êtes militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier,
- vous obtenez la nationalité française après le 1^{er} janvier,
- vous recouvrez l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier.



S'il n'y a que 2 listes,
il n'y a qu'un seul tour,
le dimanche 23 mars

MODE DE SCRUTIN

Les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers municipaux lors des élections municipales.

Dans une commune de plus de 1 000 habitants comme Grenay, le système combine scrutin majoritaire à deux tours et scrutin proportionnel.

La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % des sièges.

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.



vote en cas de non déclaration du changement d'adresse

Les électeurs qui n'habitent plus à l'adresse correspondant à leur inscription électorale doivent vérifier s'ils ont été radiés ou non des listes de la commune.



Quels papiers présenter au moment du vote ?

La carte d'électeur n'est pas obligatoire pour voter, mais elle est fortement recommandée. Elle comporte votre numéro d'électeur et de bureau de vote. Ne vous inquiétez pas ! Si vous êtes nouvel inscrit, votre carte vous parviendra juste avant le scrutin. En revanche, vos papiers d'identité (avec photo) sont obligatoires :

- carte d'identité,
- passeport,
- permis de conduire,
- carte d'invalidité,
- carte de combattant,
- permis de chasser,
- nouvelle carte vitale...

Le livret de famille, la carte de donneur de sang... ne sont pas acceptés comme pièce d'identité.

carte perdue ou volée

Si votre carte a été perdue ou volée, vous pouvez, avant les élections, demander à la mairie une attestation d'inscription sur les listes électorales, sur présentation d'une carte d'identité.



LE VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur de la commune pour voter à votre place par procuration.

Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention.

Le vote par procuration signifie confier à un autre électeur le soin de voter pour soi.

La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection.

Pour en faire la demande, il suffit de se rendre au commissariat de police, au tribunal d'instance, à la brigade de gendarmerie, à l'ambassade ou au consulat ou sur www.service-public.gov.fr.

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIÈRE MINUTE !



Tout bulletin modifié ou raturé sera considéré comme nul au moment du dépouillement



Comment se passe le dépouillement ?

Dès la fermeture des bureaux de vote à 18h, commencent les opérations de dépouillement dans chaque bureau avec les scrutateurs, qui sont aussi des électeurs. La loi prévoit qu'il y ait 4 scrutateurs par table de dépouillement. Le code électoral stipule aussi qu'il doit y avoir de la place autour de chaque table de dépouillement pour permettre aux membres du bureau de circuler autour et vérifier les opérations.

A chaque table, le premier scrutateur ouvre l'enveloppe, le deuxième lit à voix haute le nom du candidat et les 2 autres scrutateurs comptabilisent les voix.

Les résultats sont centralisés à la mairie et proclamés à la salle des mariages vers 20h.

DURÉE DU MANDAT

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans.



élection du maire et des adjoints

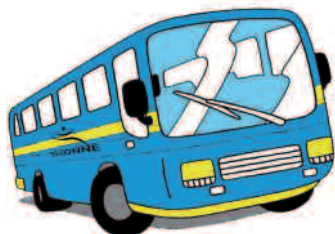
Après son élection, le conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais et élit dans son sein le maire et ses adjoints. Le maire et les adjoints constituent la municipalité.

Où trouver les bureaux de vote ?

La commune de Grenay compte cinq bureaux de vote.

Pour celles et ceux qui vont voter pour la première fois, l'adresse du bureau de vote est inscrite sur votre carte électorale.

Afin de mieux vous situer, vous pourrez trouver ci-dessous une photo et l'adresse du bureau dans lequel vous voterez les dimanches 23 et 30 mars prochain.



Service de navette gratuit

La commune met en place pour les élections une navette gratuite pour vous rendre dans votre bureau de vote.

Vous pouvez vous inscrire auprès du service état civil jusqu'au vendredi 21 mars avant 17h au **03 21 72 66 88**.

bureau n°1 : foyer Ernest-Damiens



bureau n°2 : école Jacques-Prévert



ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE

bureau n°1 :

foyer Ernest-Damiens
rue Basly (derrière la mairie)

bureau n°2 :

école Jacques-Prévert
boulevard de l'église St Louis

bureau n°3 : foyer Louis-Mercier



bureau n°3 :

foyer Louis-Mercier
rue du Cambodge

bureau n°4 :

espace Julien-Hapiot
rue Casimir-Beugnet

bureau n°5 :

Les Boulistes
(salle André-Guffroy)
rue Blériot

bureau n°4 : espace Julien-Hapiot



LES BUREAUX
DE VOTE
SONT OUVERTS
DE 8H À 18H.

bureau n°5 : Les Boulistes



D'autres informations sont disponibles sur le site : www.interieur.gouv.fr

COLOMBOPHILES

REMISE DE PRIX POUR « LA RÉSISTANCE »



les principaux récompensés de la société

A la salle des Fêtes, les membres de l'association colombophile « *la Résistance* » se sont réunis à l'occasion d'un repas et d'une remise de coupes.

Lors de cette soirée, les membres du bureau parmi lesquels le président Steve Vertriest ont présenté le classement.

Vieux mâle

- 1^{er} Steve Wybaillie
- 2^{èmes} Charlet-Desloovere
- 3^{ème} J.-François Régnier
- 4^{ème} Eddy Dupuis
- 5^{ème} Steve Vertriest

Jeune mâle

- 1^{ère} Patricia Charlet
- 2^{ème} Richard Hennion
- 3^{ème} Thierry Delaforge
- 4^{ème} J.-François Régnier
- 5^{ème} Serge Wybaillie

Femelle 1 an

- 1^{ers} Béria père et fils
- 2^{ème} Serge Dassonville
- 3^{ème} Patricia Charlet
- 4^{ème} J.-François Régnier
- 5^{ème} J.-Claude Régnier

Mâle 1 an

- 1^{er} Steve Vertriest
- 2^{ème} J.-Claude Régnier
- 3^{ème} André Calimez
- 4^{èmes} Charlet-Desloovere
- 5^{èmes} Rousseaux-Dubois

Vieille femelle

- 1^{er} Serge Wybaillie
- 2^{èmes} Béria père et fils
- 3^{èmes} Rousseaux-Dubois
- 4^{ème} Richard Hennion
- 5^{ème} Eddy Dupuis

Jeune femelle

- 1^{er} Richard Hennion
- 2^{èmes} Charlet-Desloovere
- 3^{ème} Patricia Charlet
- 4^{èmes} Béria père et fils
- 5^{ème} André Calimez.

fenêtre sur le chantier de la médiathèque

un estaminet, Kétako ?

Origine (incertaine) :

- du latin stamen, fil de chaîne du tissu ;
- de l'allemand Stam, poteaux soutenant le plafond des salles (4) ;
- du flamand stam, famille, tribu ;
- du wallon Stamine, salle à piliers.



"TOUS LES CHEMINS MÈNENT À NOUS !"

C'est ainsi que se nommera la nouvelle fête des cités qui vous sera proposée le **samedi 31 mai**. Lors de cet événement, un rallye coopératif sera mis en place à l'échelle de la ville. Celui-ci verra le jour au cœur des trois cités pour s'achever au centre-ville place Daniel-Breton. Différentes équipes d'habitants seront constituées. Elles auront pour objectif de gagner des objets suite à des épreuves. Mis en commun, ces objets permettront de construire une œuvre finale. Le thème général retenu cette année : "*Nos histoires en partage*" (histoire de la ville, livres à lire...).

Rens. au **03 21 72 03 04**.

NUMÉRIQUE

DES LIEUX DE RÉUNIONS POUR LES AGENTS MAIS AUSSI POUR LES ASSOCIATIONS

Il est régulier que les agents de la commune utilisent les EPN (Espaces Publics Numériques) pour différentes réunions mais aussi pour des formations.

En début d'année, l'EPN Rostand a accueilli l'association CLISS XXI pour une formation sur les nouvelles technologies. Récemment, l'EPN Buisson a accueilli le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Terri-

toriale) pour une formation sur les marchés publics à l'adresse de certains membres du personnel.

Pour les associations, il est possible de réserver un EPN avec l'utilisation du TBI (Tableau Blanc Interactif) et de l'outil informatique.

Les possibilités d'utiliser ces espaces sont sous-réserve de disponibilité.

Vous pouvez vous renseigner au **03 21 45 69 99**.

formation pour les agents de la ville avec du matériel accessible aux bénévoles des associations



ASSOCIATION

UNE RÉUNION D'INFORMATIONS SUR LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Au foyer Damiens, la ville a organisé une réunion d'informations sur « l'assurance de la responsabilité civile des associations ».

En présence du maire Christian Champiré, de la maire-adjointe Annie Fombelle et du directeur général des services Eric Kaczmarek, le responsable de la société spécialisée sur la question a rappelé la liste des personnes devant être couvertes. Il a abordé la question de l'assurance

multirisques des locaux lorsque l'association est propriétaire ou locataire. Il est revenu aussi sur la question de l'assurance des personnes, adhérentes ou bénévoles pour l'association ainsi que sur l'assurance des véhicules, ceux de l'association ou ceux des bénévoles et des salariés.

Pour en savoir plus, vous pouvez découvrir le document complet qui a été présenté lors de la réunion sur le site de la ville : www.grenay.fr

la réunion a permis de répondre aux questions que peuvent se poser les responsables associatifs



DE RONNY



• LE MURMURE DE L'ORIENT - ven 14 mars 20h30
• ALAN KELLY GANG + EDDI READER - lun 17 mars 19h
• ORCHESTRE INTERNATIONAL DU VETEX - ven 28 mars 20h30

GRENAY Espace culturel R. Coutteure
Renseignements au 03 21 45 69 50
<http://ronnycoutteure.grenay.fr>

tout public
projection-débat
JIG

de Sue Bourme
**mercredi 19 mars
à 19h**

entrée libre
sur réservation
et invitations



flashcodez-nous !



Rens. et réservations
indispensables
au **03 21 45 69 50**



Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes, mise en page : Sébastien Bogaert et Grégory Picart, service communication de la mairie - impression : imprimerie Artésienne, Liévin (62) - 3500 ex - publication gratuite.

VOTRE AGENDA



BELOTE - organisé par l'USG, un concours aura lieu le vendredi 14 mars à la salle des Fêtes - 10€/équipe - inscription à 18h - début des jeux à 19h.

BELOTE - organisé par les « Boules d'or », un concours se déroulera le samedi 15 mars au siège bd de la fosse 11 - inscriptions à 13h30 - début des jeux à 15h - 10€ par équipe - rens. au **03 21 29 30 51**.

REPAS - organisé par les supporters de l'AGG, un repas aura lieu à la salle Carin le samedi 15 mars - ouverture des portes à 19h - choucroute au menu - 12€ - inscriptions au **06 10 82 07 91**.

LOTO - organisé par l'USG le dimanche 16 mars à la salle des Fêtes - ouverture des portes à 11h30 - début des jeux à 14h30 - spécial bons d'achat - rens. au **06 14 23 83 64** ou au **03 21 29 73 45**.

MARCHÉS AUX PUCES - organisé par les « Blacks Fairies » le dimanche 23 mars de 8h à 18h bd des Flandres - 4€ les 5 mètres - réservation et inscriptions les mercredis 12 et le 19 mars de 14h à 16h30 - rens. au **06 41 77 99 69** • organisé par le cyclo-club le samedi 4 avril de 7h à 17h place d'Artois - 6€ les 5 mètres - inscriptions au siège (derrière la mairie) en mars et avril les mercredis et les samedis de 18h à 19h - rens. au **06 83 25 47 27** • organisé par l'USG le dimanche 27 avril de 8h à 20h en centre-ville - 6,50€ les 5 mètres - inscriptions les lundis et les vendredis de 18h à 20h au stade Fauvergue jusqu'au 18 avril - rens. au **06 14 23 83 64**.

REPAS - organisé par la société de chasse le samedi 5 avril à la salle Carin - ouverture des portes à 19h - couscous royal - 20€ (adultes), 10€ (enfants de 7 à 12 ans), gratuit (enfants jusqu'à 6 ans) - inscriptions jusqu'au 21 mars - rens. au **06 83 09 79 94**.

VOS INFOS DIVERSES

RECRUTEMENT - la Direction Régionale Nord/Pas-de-Calais ERDF recrute 50 nouveaux alternants en apprentissage, du CAP à BAC+5. Vous connaissez un jeune susceptible d'être intéressé par les métiers d'ERDF, souhaitant valider un diplôme tout en gagnant de l'expérience professionnelle, orientez-le vers le site : www.erdfdistribution.fr/recrutement. Retrouvez nos offres de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation sur : www.erdfdistribution.fr/recrutement. Date limite des candidatures, le 25 mars.

bouclage du prochain Regard le vendredi 14 mars